



aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ARDÈCHE

Cynips du châtaignier et apiculture

Comité stratégique apicole - 30 septembre 2014



**Chambre
d'Agriculture de l'Ardèche**

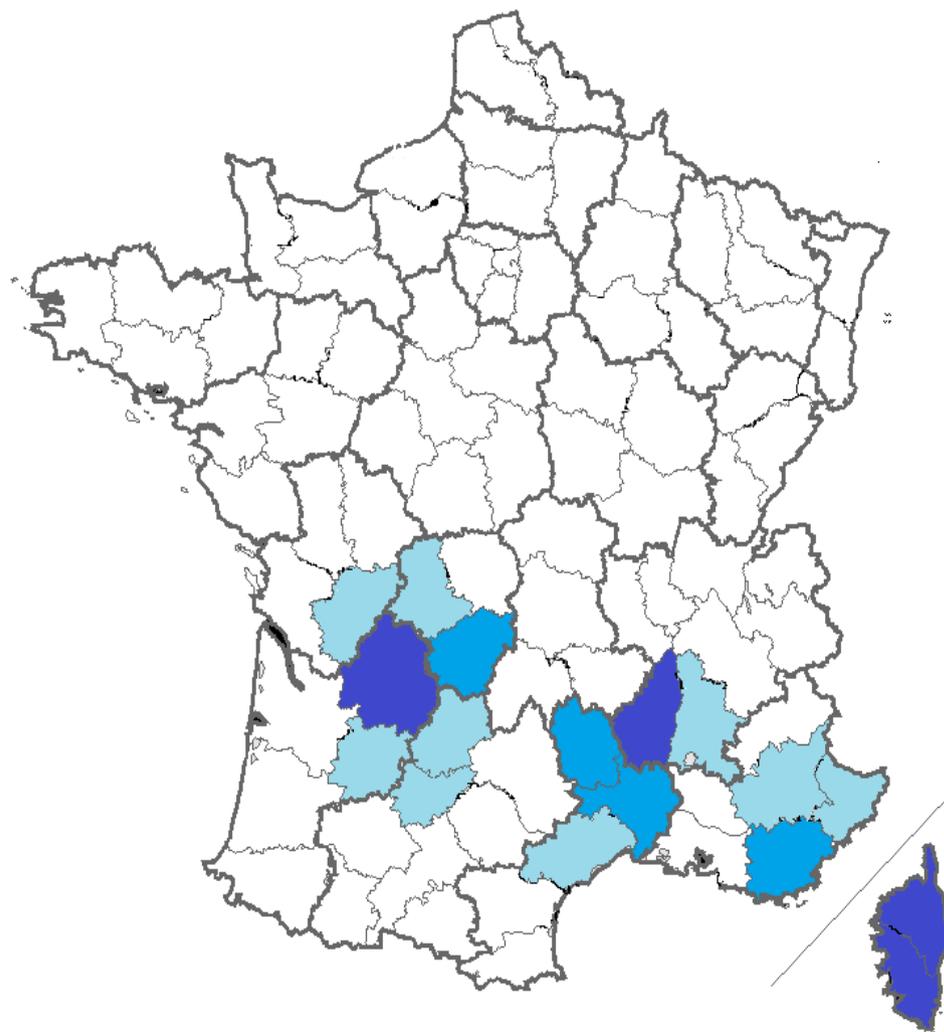


**Syndicat National
des Producteurs de Châtaignes**

La Production de châtaignes en France

Un potentiel de production d'environ 12000 tonnes, pour environ 10 000 ha de vergers.

- Sud-Est : environ 2/3 de la production française, majoritairement en variétés traditionnelles et vergers anciens,
- Sud-Ouest : environ 1/3 de la production, majoritairement en variétés hybrides et vergers récents.



Les vergers traditionnels



Vergers anciens, en variétés européennes (sativa).
Majoritaires en surface et en volume.
Principalement situés en zones de montagne (conditions d'exploitation difficiles du fait de la pente, peu d'irrigation, seule possibilité de culture).

Les vergers récents



Vergers de moins de 50 ans, en variétés européennes ou hybrides (croisement espèces européennes et japonaises ou chinoises).

Conduit avec irrigation, densité plus élevée, entretien et récolte mécanisées.

La châtaigneraie forestière

La châtaigneraie forestière française n'est pas utilisée pour la récolte de fruit.

Elle est constituée de taillis ou de mélange taillis/futaie et de vergers traditionnels à l'abandon.

La châtaigneraie forestière française a une superficie estimée à 1 million d'hectares, soit 50 % de la surface européenne. C'est la 3ème essence forestière française après les chênes et le frêne.



Production de miel de châtaignier en France (source ADA France)

Part des apiculteurs produisant du miel de châtaignier

Le miel de châtaignier est le deuxième miel monofloral après le miel d'acacia.

La production du miel de châtaignier représenterait entre 15 et 30% du miel produit selon les régions, avec une moyenne nationale autour de 22%.

Dans certaines régions (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon,...), la quasi-totalité des apiculteurs produisent du miel de châtaignier. Ce n'est pas le cas dans d'autres régions où la proportion est moins grande. En moyenne, ADA France estime que 65% des apiculteurs professionnels produisent du miel de châtaignier régulièrement.

Production de miel de châtaignier en France (source ADA France)

Importance économique du miel de châtaignier

On peut estimer qu'en 2013, 12 000T de miel furent produites en France. Sous l'hypothèse que le miel de châtaignier représentait 22% de la production nationale, le miel de châtaignier représenterait 2 640T, pour une **valeur de 21 M€ HT**.

Cette valeur se répartirait entre :

- 40% vendus en vrac pour une valeur de 5,49M€ HT
- et 60% vendus conditionnés pour une valeur de 15,52M€ HT.

Production de miel de châtaignier en France

Autre information concernant la miellée de châtaignier

Le châtaignier entre dans la composition de miels polyfloraux très importants en termes de volumes produits : le miel de montagne et le miel de forêt.

Outre l'importance économique du miel de châtaignier, les châtaigneraies sont aussi des « zones refuge » pour les abeilles, entre deux miellées de culture. Par exemple, en Midi-Pyrénées, entre la miellée de colza et la miellée de tournesol, certains apiculteurs font le choix de déplacer leurs ruches en zone de châtaigniers afin qu'elles y trouvent « refuge » tout en pouvant s'alimenter.

La floraison des châtaigniers est très utile à cette période elle permet le plus souvent pour l'apiculteur d'obtenir, grâce au nectar et au pollen en abondance, la croissance de ses essaims qui renouvellent les reines et comblent les pertes hivernales, assurant la production de miel de l'année suivante.



Cynips du châtaignier

Il s'agit d'un petit insecte originaire de Chine qui pond sur le châtaignier.

Au printemps, les larves induisent la formation de galles qui empêchent le développement des rameaux.



Impact du cynips



- Pertes de récoltes de châtaignes pouvant dépasser 80% (fruits restants fortement véreux), pendant plusieurs années,
- Affaiblissement des arbres, mais pas de mortalité directe,
- Sensibilité variétale variable
- Limitation de la floraison : impact sur la production de miel et les essaims.

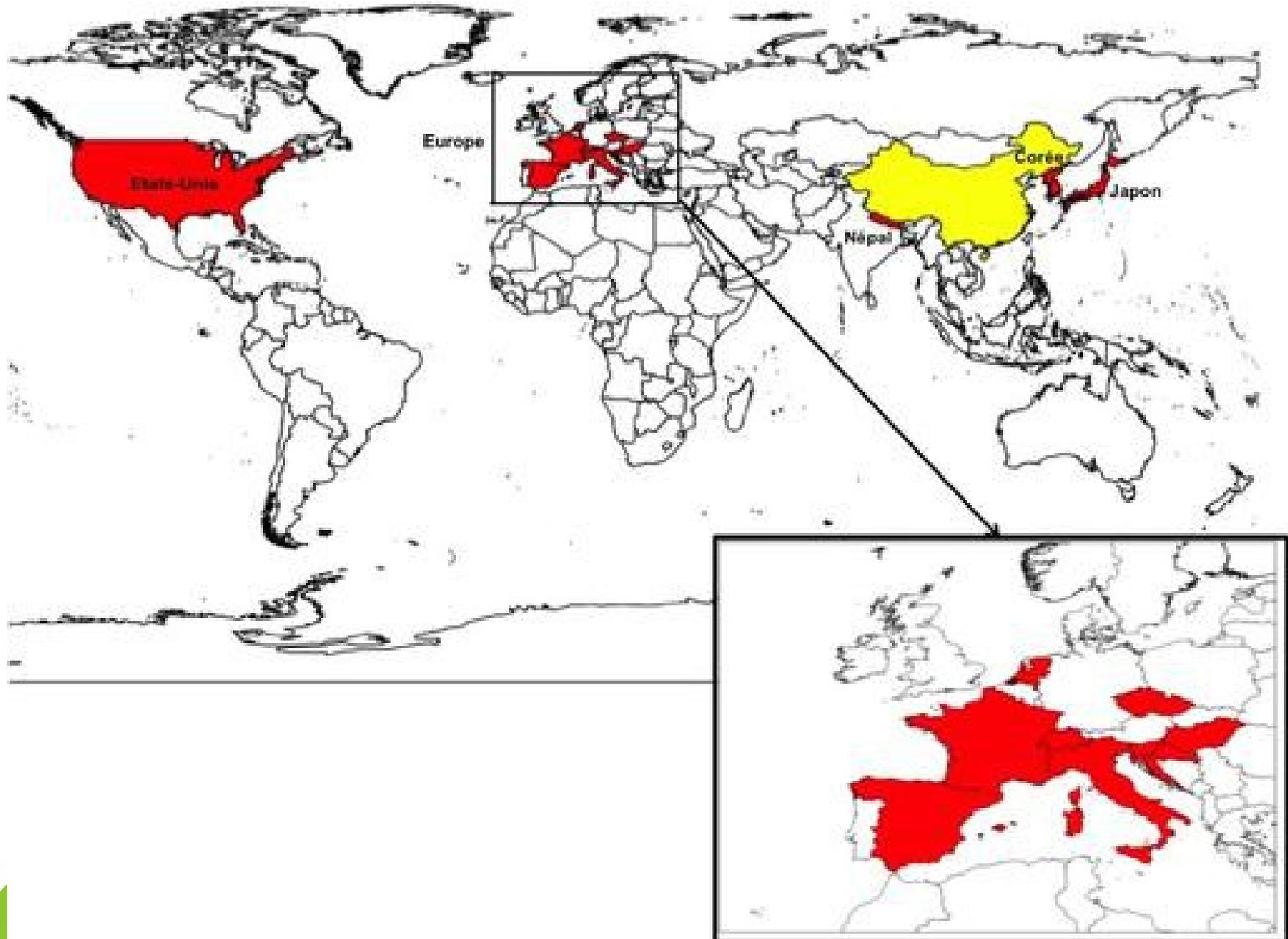


Estimation des pertes de production de châtaignes France 2013

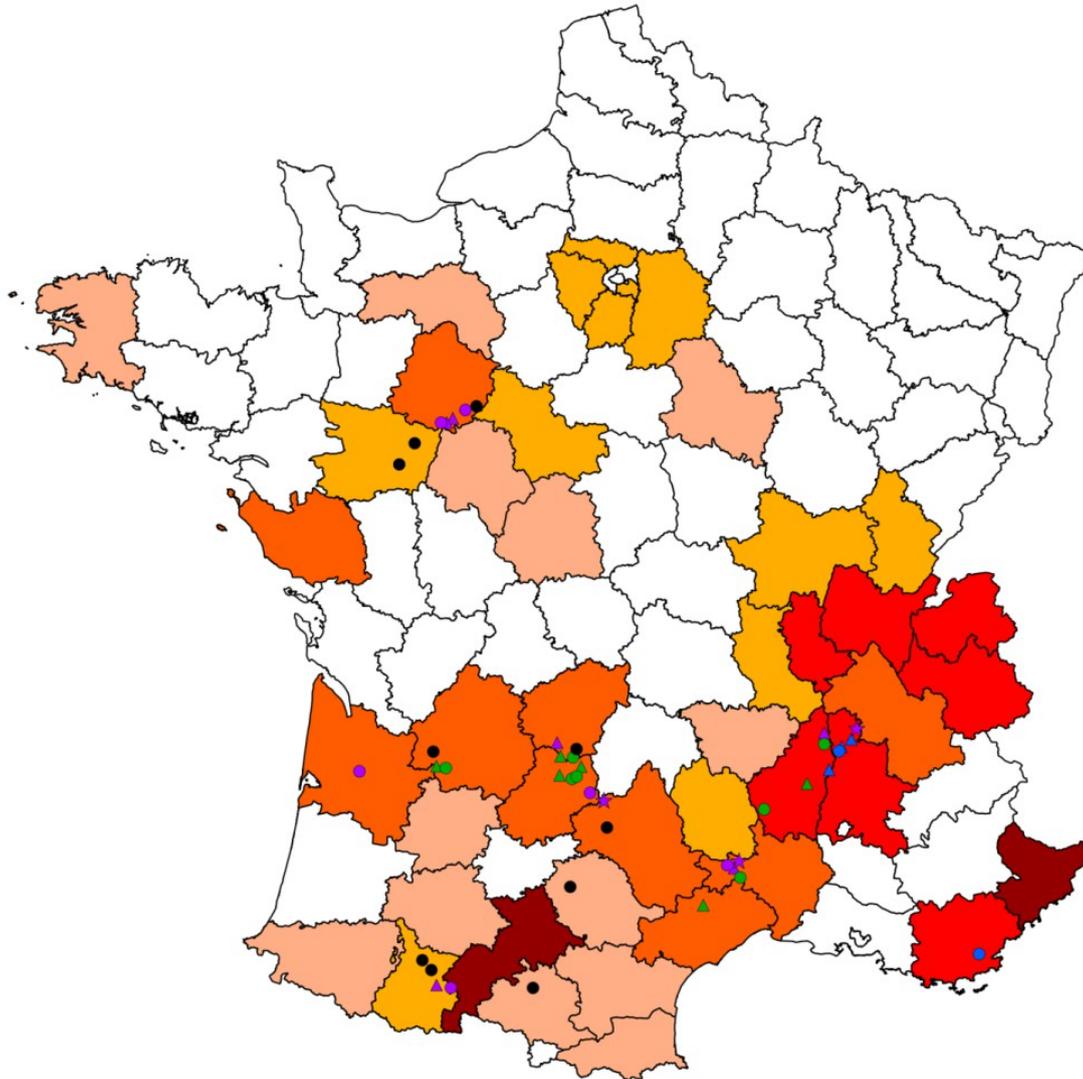


DEPARTEMENT	QUANTITES (en kg)	MONTANT
HAUTE-CORSE	233 999	467 998,00 €
CORSE DU SUD		
LOT	57 532	63 285,20 €
DORDOGNE	21 422	51 412,80 €
ARDECHE	12 700	23 000,00 €
GARD	4 630	11 112,00 €
VAR	13 077	26 154,00 €
TOTAL ESTIMATION PERTES CYNIPS FRANCE 2013	343 360 kg	642 962,00 €

Cartographie du cynips dans le monde



Cartographie du cynips en France – Août 2014



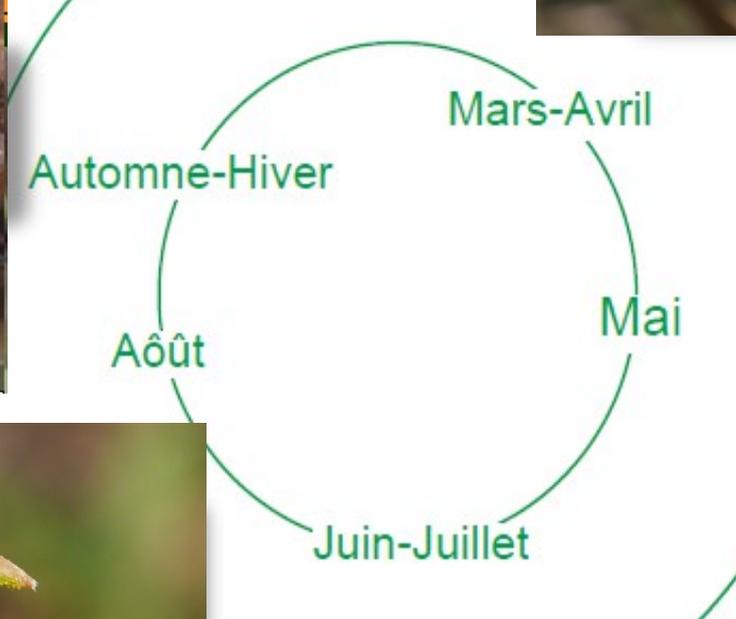
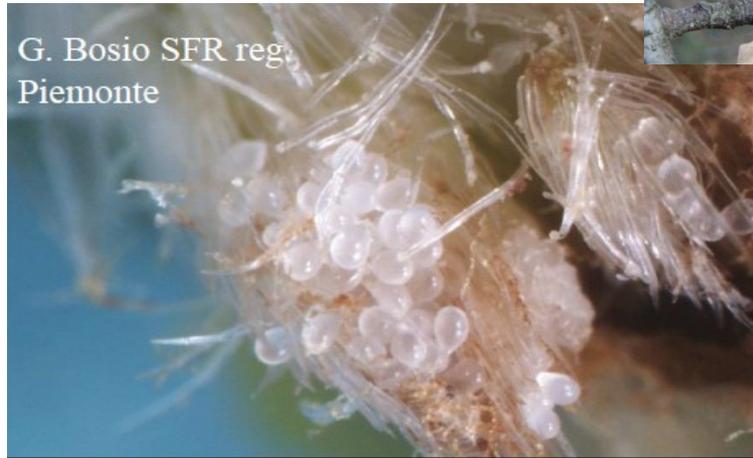
Départements touchés.

Les couleurs les plus foncées indiquent les contaminations les plus anciennes.



Source : INRA

Cycle biologique du cynips





Mode de lutte contre le cynips

- Lutte biologique avec *Torymus sinensis*
- Unique moyen de lutte disponible
- Efficacité avéré, mais demande plusieurs années pour produire ses effets (6 à 8 ans)
- Organisation collective de la lutte :
Comité de pilotage national cynips
animé par la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
- On ne sait pas élever cet insecte.
- Disponibilité encore faible, mais en croissance.
- 1 lâcher de torymus =
100 Femelles + 50 mâles ou 50 F + 25 M
- Lutte temporaire car à moyen terme *Torymus sinensis* se développera naturellement





"Production" de *Torymus sinensis*

Récolte des galles

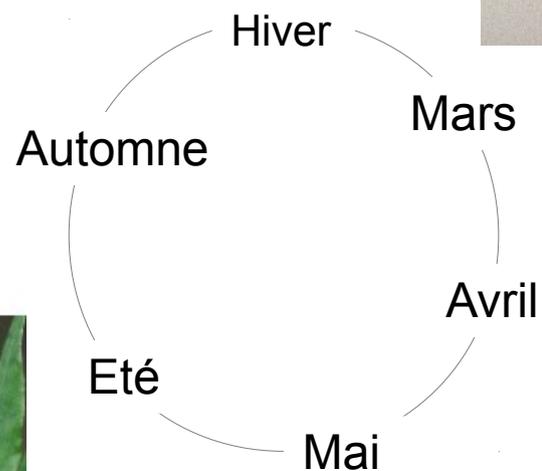


Torymus dans les galles

Eclosion des *Torymus*



Sexage et stockage des *Torymus*



Lâcher des *Torymus* et pontes dans les galles



Lâchers de *Torymus sinensis* - France 2010-2014



- 2010 : premiers lâchers dans les Alpes-Maritimes, quelques dizaines de *Torymus sinensis*
- 2011 : 8 lâchers, soit environ 900 *Torymus sinensis*
- 2012 : 17 lâchers, soit environ 2250 *Torymus sinensis*
- 2013 : 23 lâchers, soit environ 8750 *Torymus sinensis*.

Quelques lâchers hors zones de vergers (Sarthe)

- 2014 : environ 300 lâchers dans le cadre du dispositif piloté par l'INRA + environ 400 lâchers provenant d'achats en Italie, soit environ 70 000 *Torymus sinensis*.

En moyenne, 1 lâcher tous les 5km sur les zones de production de châtaignes infestées.

(source INRA Sophia Antipolis)

Présence naturelle de torymus en France – 2014



- De bonnes surprises...

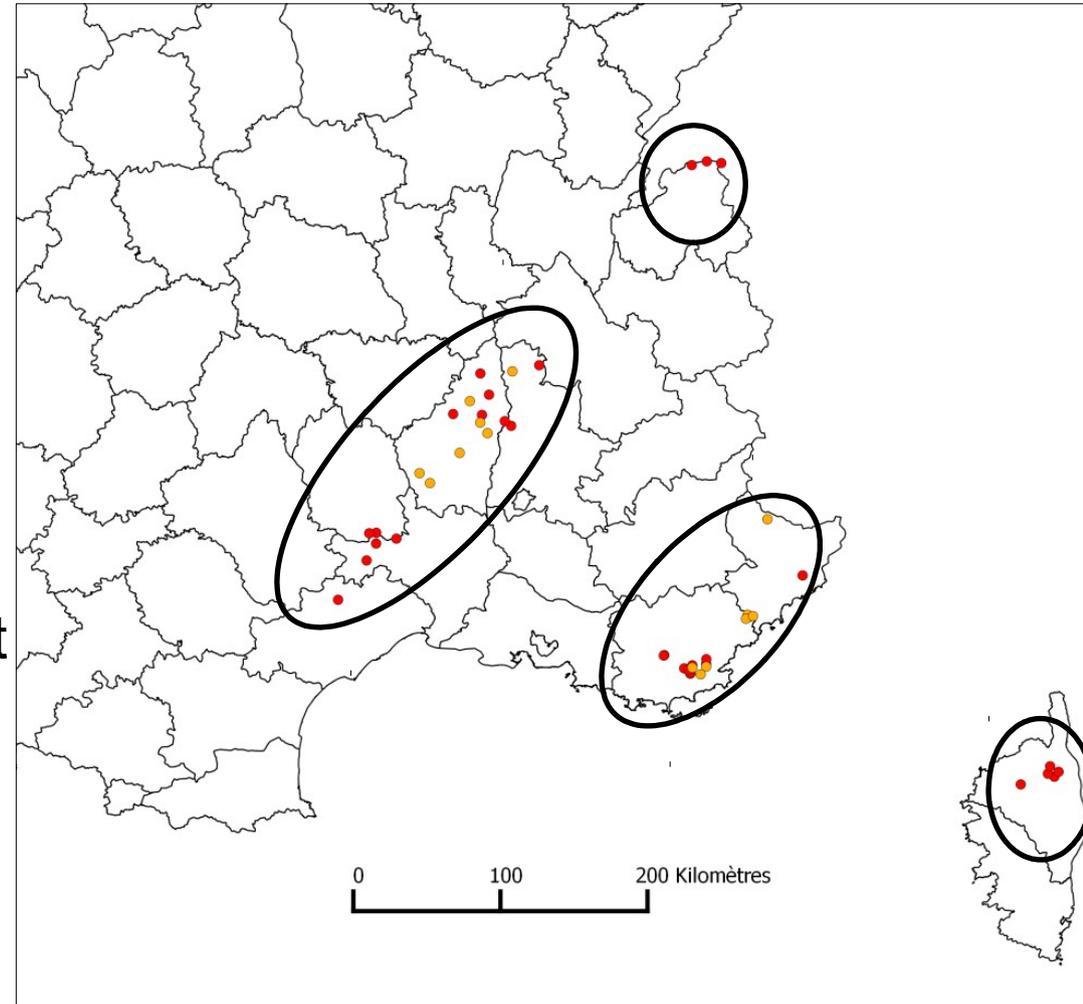
→ Le nombre de sites où *T. sinensis* est arrivé naturellement est **en forte hausse**

- 2014 = 31 sites en France

4 régions et 10 départements,

Il n'a pas été cherché partout. Il est probablement présent ailleurs.

(Source et carte INRA)



Statut réglementaire du cynips



Le comité phytosanitaire permanent de la Commission Européenne a décidé en février et mai 2014 de revoir à la baisse le statut nuisible du cynips, du fait de sa forte dissémination.

En France, la réglementation sanitaire est en cours d'évolution. A l'avenir, les dangers sanitaires vont être classés en 3 catégories. Seuls les dangers de catégories 1 et 2 pourraient être indemnisés par le fonds de mutualisation des risques sanitaires et environnementaux (FMSE).

Au vu de l'impact extrêmement fort et négatif du cynips sur la production de châtaigne, nous demandons que ce ravageur soit classé dans une catégorie permettant l'indemnisation par le FMSE.

Merci pour votre attention



Syndicat National des Producteurs de Châtaignes

4, avenue de l'Europe Unie - BP 114
07001 PRIVAS CEDEX

Tel 04 75 20 28 00 – Fax 04 75 20 28 01

Courriel : eric.bertoncello@ardeche.chambagri.fr



Rhône-Alpes Région



Crédits photos : Cica/Rissoan